

KOUTAMMAKOU OU LE PACTE ENTRE LE BATAMMARIBA ET LA NATURE

TUBLU Komi N'kégbé Fogâ
Gestionnaire de Patrimoine Culturel
Chef Division du Patrimoine Culturel
Ministère de la Communication, de la Culture et de la Formation Civique
Adresse : BP 1289 Lomé-TOGO
Tel : 228 905 94 68 - Fax : 228 221 89 27
Courriel : tukofo@yahoo.com

Abstract: En 2004, le premier site togolais a été inscrit sur la liste du patrimoine mondial, comme paysage culturel sous le nom « **Koutammakou, le pays des Batammariba** ». Composé d'éléments matériels et immatériels, ce paysage culturel de 500 km² abritant 30 000 âmes est un exemple particulier de réunion d'environnement naturel et bâti où vivent des populations dont la survie tient en partie de la conservation. Aménagement qui obéit à des règles permettant à chacun de vivre en indépendance mais aussi en interdépendance avec les autres et la nature, il exprime le rapport que les Batammariba entretiennent avec la terre et ses éléments. Cette inscription constitue une occasion pour sa valorisation à travers une exploitation touristique et aussi un risque d'excès. Quelles sont ses spécificités matérielles et immatérielles? Quelles sont les menaces et en quoi les mesures concertées de protection peuvent-elles aider à sa conservation par une construction de l'esprit du site par les professionnels?

Introduction

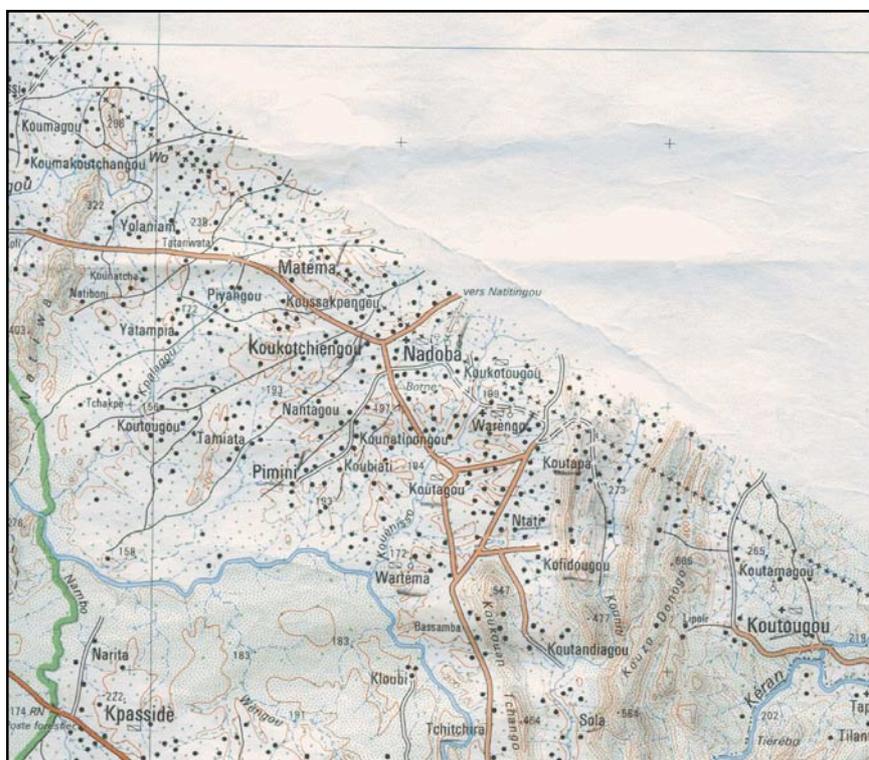
Le Koutammakou (pays des Batammariba) est l'un des biens du patrimoine culturel varié du Togo, composé des sites archéologiques, historiques, architecturaux , naturels, mixtes et des itinéraires. Il constitue un paysage culturel vivant exceptionnel d'un système de peuplement soumis à des pratiques traditionnelles et en harmonie avec les ressources naturelles environnantes, les croyances et les rituels de la société. Le site a plusieurs composantes dont : les habitations traditionnelles semblables à des châteaux-forts, l'environnement naturel (forêt, arbres, montagnes, fleuves), le territoire aménagé (champs, carrière, bosquets sacrés), les éléments mobiliers et l'homme otammari avec ses croyances et sa philosophie de l'existence. Le Koutammakou fit inscrit sur la liste du patrimoine mondial le 30 juin 2004, à la 28^e session du Comité du Patrimoine Mondial en Chine.

Dans notre communication, après avoir présenté succinctement le site à travers sa situation géographique et ses spécificités nous aborderons les menaces qui pèsent sur lui actuellement. Pour finir nous parlerons des mesures concertées de protection qui peuvent aider à sa conservation par une construction de l'esprit du site par les professionnels du patrimoine.

1. Présentation du Koutammakou

1.1 .LA SITUATION GEOGRAPHIQUE

Le Koutammakou du Togo prend la forme d'un quadrilatère irrégulier de 500 km² et s'étend entre la rivière Kéran et la République du Bénin avec une population d'environ 30 000 âmes.



Situation du Koutammakou

1.2. LES SPECIFICITES DU KOUTAMMAKOU

Le paysage culturel du Koutammakou est inscrit sur la liste du patrimoine Mondial suivant les critères (v) et (vi).

Critère (v) : Le Koutammakou est un exemple exceptionnel de système de peuplement traditionnel qui est toujours vivant et dynamique, soumis à des systèmes et pratiques traditionnels et durables, et qui reflète la culture singulière des Batammariba, notamment les maisons à tourelles Takienta.

Critère (vi) : Le Koutammakou est un témoignage éloquent de la force de l'association spirituelle entre les peuples et le paysage, tel qu'il se manifeste dans l'harmonie entre les Batammariba et les ressources naturelles environnantes.

En quoi consistent ses spécificités.

1.2. 1- La Takienta : un habitat fortifié chargé de symboles

Composée de tourelles assemblées par un mur d'enceinte, la takienta a un aspect de forteresse. Elle impressionne toujours les étrangers. Les européens comparent cette habitation à des châteaux-forts. Cette architecture respecte la culture et les croyances des Batammariba. Le symbolisme est très présent dans la plupart des cultures africaines et permet d'expliquer les croyances car en Afrique le matériel va souvent avec l'immatériel. L'architecture tammari ne fait pas exception à cette règle, elle est chargée de symboles. La façade principale de l'habitation est toujours orientée vers l'Ouest, à l'abri des pluies battantes et de l'harmattan de novembre. Cette orientation protège non seulement l'habitat contre les intempéries mais est également chargée de sens. L'Est est toujours considéré comme un mauvais côté d'où viennent tous les maux dont souffre la société. Le côté Ouest par contre ne procure que bonheur. Elle fait face selon la conception des Batammariba au village -paradis de Kuyé (Dieu créateur).

1.2.2. La Takienta : un habitat fortement structuré

Le Koutammakou est unique et exceptionnel notamment dans l'expression de son habitat. L'habitat présente une dualité mâle femelle marquée par une séparation selon l'axe Est-Ouest. L'habitat est orienté suivant cet axe Est-Ouest. La moitié Sud, considérée comme la droite, est le côté de l'homme et celui du sacré. Le côté opposé qui est la moitié Nord, considérée comme la gauche, appartient à la femme.

Les greniers qui sont aménagés au-dessus des tourelles répondent aussi à l'appropriation de l'espace selon la conception du peuple Otammari. Ainsi, les greniers situés du côté sud de l'axe (celui du sacré et de l'homme) sont remplis des graines à consommation masculine (fonio, millet, sorgho, riz) et ceux du côté nord de l'axe (celui de la femme) sont remplis des graines à consommation femelle (haricots, pois de terre, fruits, arachides). On note également une autre division symbolique entre l'étage et le rez-de-chaussée. Il s'agit d'une opposition entre les deux niveaux de l'habitat. Ce dernier doit être considéré avant tout comme un temple car il est habité non seulement par les vivants mais aussi par les ancêtres. Les vivants habitent donc l'étage et le rez-de-chaussée est réservé aux morts (les ancêtres) ou ceux qui sont proches de la mort (les vieillards). Par ailleurs, le bétail qui est destiné au sacrifice est logé au rez-de-chaussée. Les autels ainsi que toutes les protections magiques sont principalement au rez-de-chaussée. « *Les conceptions qu'ont les « somba » de leur habitation font de l'étage le lieu des vivants, du rez-de-chaussée celui des morts, de ceux qui en sont poches et du bétail qui leur est avant tout destiné.* » (Paul Mercier 1954).



Habitat otammari (takienta) avec les divinités placées à l'extérieur (photo TUBLU Komi)

1.3- La construction de la takienta : un savoir-faire à conserver

La construction de l'habitat fait appel à un savoir faire particulièrement élaboré qui permet de garantir une bonne durabilité des matériaux locaux employés. Ces différents matériaux sont :

- la terre, pétrie avec la paille est utilisée pour les fondations et les murs. Un mur s'obtient par une superposition de couches de 30 à 40 centimètres de haut. Ainsi, la hauteur d'une tourelle peut se mesurer à partir du nombre de celles-ci. La terre est utilisée sans paille si elle est riche en fer ;
- la terre de termitière est utilisée mêlée avec de la paille pour façonner les greniers ;
- le bois sert de charpente et de structure porteuse de la dalle ;
- la paille pour la couverture des cases et des greniers ;
- le macérât des cosses de néré (*parkia biglobosa*) et d'eau de beurre de karité (*parki butyrospermum*) sert de matériau d'étanchéité des surfaces exposées aux intempéries. Ces solutions non seulement consolident la surface de l'enduit, mais encore la rendent imperméable.

Les Batammariba ont perpétué à travers le temps et l'espace les savoir-faire liés à la construction de leur takienta en les transmettant par un système d'apprentissage chez un maître maçon reconnu. Des tâches sont confiées de façon proportionnelle au niveau de connaissance du jeune apprenti jusqu'au moment où il pourra réaliser une takienta seul.

Le peuple tammari est organisé au niveau de la construction de son habitation. On note ainsi une répartition du travail entre les hommes et les femmes. Le gros œuvre est attribué aux hommes et le second œuvre (le crépissage des murs, le damage du sol et la décoration) revient aux femmes. Une terre très riche en ciment naturel est choisie pour les travaux de crépissage. Sommairement tamisée, elle est mélangée avec de l'eau dans laquelle de la bouse de vache a été préalablement pétrie pour lui donner une certaine consistance.

Cette pâte est appliquée sur les murs de façon manuelle. Puis on laisse sécher avant d'arroser le tout par une décoction faite d'écorces de karité ou d'écorces des fruits du néré.

Les jeunes filles participent à l'exécution de ces travaux de finition, acquérant ainsi le savoir-faire lié à la décoration de la takienta.



Takienta en construction :étape de crépissage avec le macérât des cosses de néré et d'eau de beurre de karité. (Photos TUBLU Komi)

3. Les menaces actuelles du site

3.1. LES PATHOLOGIES LIEES AUX APPORTS EXTERIEURS

Tublu Komi N'kegbe Fogâ
Koutammakou ou le pacte entre
le Batammariba et la nature

La société otammari repose sur des valeurs sociales et religieuses qui en sont les piliers mais le modernisme constitue une menace par l'introduction d'autres valeurs et croyances. On assiste ainsi au développement de petits centres urbains avec prédominance de bâtiments carrés qui tranchent avec l'architecture originelle du site. Parfois on assiste à des frictions entre les guides et les hôtes locaux pour des raisons de certaines attitudes des touristes jugées provocantes par les locaux.

3.2. LE MANQUE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Certains matériaux (types particuliers de bois et paille) sont indispensables à la construction de l'habitat traditionnel mais l'augmentation des besoins de l'homme corollaire de l'augmentation des populations conduit à la rareté de ces matériaux.

3.3. LA PRESSION SUR LES TERRES

Malheureusement, en raison ou à cause de son caractère exceptionnel, ce site connaît de nos jours une poussée urbaine et une course à l'acquisition de terrains qui lui sera forcément préjudiciable dans quelques années. Car ce que les touristes veulent venir voir ce n'est pas les maisons dites carrées mais les takienta. Mais de plus en plus des acquéreurs de terrains étrangers (surtout béninois) construisent ces types de maisons et l'architecture tamberma se verra rapidement noyée, banalisant ainsi le site et le vidant de son attrait le plus important.

Or la de la société tammari était codifiée et chaque membre d'un clan, d'un lignage a conscience de son identité et de son rôle dans la protection et la survie de tout le Koutammakou. Mais le contact avec le monde extérieur dans ce qu'il de pervers aux yeux de l'homme Otammari contribue petit à petit à en détruire certains fondements.

Le respect de la loi foncière traditionnelle d'après la quelle la terre constitue un bien indivise appartenant tout d'abord aux esprits du lieu, puis à la communauté dans son ensemble est de plus en plus remis en cause quand la terre devient un bien ordinaire qui se vend remettant du coup en cause la réglementation et la gestion traditionnelle du territoire par les Katenkaya, les prêtes de la terre, de la répartition des espaces cultivables, appartenant à la communauté et non à des individus.

3.4. LES MENACES DUES AUX FLUX TOURISTIQUES

Le site est ouvert au public durant toute la journée et avec son inscription sur la liste du patrimoine mondial, les flux touristiques deviennent de plus en plus nombreux avec le risque de multiples dégradations à la fois du site et des moeurs.

4. Les mesures concertées de protection

La sauvegarde du site dans son aspect originel et donc original constitue une nécessité et un impératif pour les professionnels du patrimoine que nous sommes. C'est dans cet esprit que des actions de concertations sont souvent entreprises. Elles visent essentiellement à :

- inciter les communautés locales et les pouvoirs publics à veiller à la sauvegarde du site pour son maintien sur la liste du patrimoine mondial ;
- les populations locales et le pays tout entier doivent tirer profit de cette nomination en initiant des projets et activités générateurs de revenus ;
- Encourager les populations locales au respect des critères d'intégrité et d'authenticité du site en limitant la construction des cases rectangulaires et la vente anarchique de terrains aux étrangers.
- mettre en place des outils de régularisation des activités touristiques
- assister les communautés dans la mise en place de structures villageoises d'accueil touristique
- engager des recherches pour l'amélioration de l'habitat
- veiller au respect des pratiques religieuses traditionnelles
- faciliter les collaborations entre les tradithérapeutes et les acteurs de la médecine moderne
- encourager le reboisement des essences indispensables à la construction des takienta
- valoriser la culture tammari et promouvoir un tourisme respectueux des valeurs intrinsèques du site.
- veiller à la bonne intégration des nouvelles infrastructures dans le paysage en adoptant une architecture inspirée du modèle traditionnel pour les constructions modernes.



**Construction moderne inspirée du modèle de l'habitat traditionnel otammari
(Photo TUBLU Komi)**

Pour assurer tout ceci, il faut que tous les aménagements et interventions sur le site fassent, avant tout, l'objet d'une étude soignée d'impact et de documentation et être soient

soumis à l'avis de personnes compétentes. Les travaux doivent être réalisés sous le contrôle attentif de l'équipe de gestion et des personnes ressources. Pour assurer un bien être suffisant à la population sans compromettre les besoins du futur, un mode de gestion dynamique et participatif doit être adopté pour susciter l'adhésion des parties prenantes à travers des activités génératrices de revenus. Le renforcement de l'entretien du site et l'établissement des règles de sécurité, de comportement pour les touristes, les guides et la population, s'avèrent indispensables afin de résoudre les problèmes d'entretien, de respect et de sécurité sur le site et de le rendre attrayant.

Conclusion

Le Koutammakou est un site majeur. Sa conservation et sa promotion constituent une nécessité pour les besoins de l'humanité. Les activités culturelles, touristiques, économiques, pédagogiques qui s'y déroulent ou qui sont en projet, constituent un atout incontestable pour le développement durable du Koutammakou en vue de la préservation de sa valeur exceptionnelle reconnue par la communauté internationale à travers son inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

BIBLIOGRAPHIE

CHAMBENY, T.L. "Traditions des Batammaribé de l'Atakora au Dahomey", 49 p.

DJANGUENANE, N (1998) "Le Patrimoine Culturel et National du Togo " in Le Patrimoine Culturel Africain et la Convention du Patrimoine Mondial, Porto-Novo

GAD, Indélé T.(1996) *Architecture Tamberma au TOGO*, Mémoire de diplôme d'architecture à l'E.A.M.A.U

GAYIBOR, Nicoué (1997) L: Histoire des Togolais : des origines à 1884. Presses de l'UB, Vol 1 Lomé

MAUNY, Raymond (1950) "Etat actuel de nos connaissances sur la préhistoire du Dahomey et du Togo", *Etudes Dahoméennes*, t. IV, p. 5-12

MERCIER, Paul (1953) "L'habitat et l'occupation de la terre chez les Somba", *Bulletin de l'I.F.A.N.*, t. XV, n°2p. 798-817

MERCIER, Paul (1954) " L'habitation à étage dans l'Atacora ", *Etudes Dahoméennes*, t. XI.

TCHAM, Badjow, (1997) *Histoire et Tradition du Nord Togo*. Presses de l'UB Lomé. pp.24-25.